

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 10*

Séance du 11 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept

Et le onze décembre à 21 heures

Date de la convocation : 04/12/2017

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy

Absent(s) (es) excusé(s) (es) : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, BOUDOU-THERON Adeline, FAVRE Sandrine, RICARD Nathalie

Secrétaire de séance : ROUSSET Jean-François

Objet de la délibération n°49-2017

Aveyron Ingénierie : Conventions de mission : assistance pour la réalisation du RPQS Assainissement 2016 - Visite diagnostic du système d'assainissement collectif

Monsieur le Maire expose que la commune a confié à l'Agence Aveyron Ingénierie les deux missions suivantes :

- assistance pour la réalisation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement 2016
- visite diagnostic du système d'assainissement collectif de Montlaur pour les années 2017, 2018 et 2019

Afin de concrétiser les objectifs et les modalités de ces missions l'Agence Aveyron Ingénierie a transmis à la commune les projets de convention de mission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** de confier à l'Agence Aveyron Ingénierie les missions précitées
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de mission afférentes à ces affaires

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*